

Rapport annuel consolidé 2016

Groupe NEOLIFE

Table des matières

1-	États financiers	4
1.1	Bilan consolidé	4
1.2	Compte de résultat consolidé	5
1.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
1.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
2-	Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	8
2.1	Présentation du groupe et évolution	8
2.2	Faits marquants de l'exercice	8
2.3	Événements postérieurs à la clôture	12
2.4	Changements de méthodes	12
2.5	Incidence des effets de périmètre	12
3-	Méthodes et principes de consolidation	13
3.1	Principes généraux	13
3.2	Périmètre et méthodes de consolidation	13
3.3	Élimination des opérations internes au groupe	14
3.4	Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse	14
3.5	Règles et méthodes comptables	14
4-	Notes annexes sur les postes du bilan	18
4-1)	Ecart d'acquisition	18
4-2)	Immobilisations corporelles et incorporelles	18
4-3)	Immobilisations financières et titres mis en équivalence	20
4-4)	Stocks et en-cours	21
4-5)	Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	21
4-6)	Trésorerie nette	22
4-7)	Variation des capitaux propres consolidés	23
4-8)	Provisions	23
4-9)	Dettes financières	24
4-10)	Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation	25
5-	Notes annexes sur les impôts différés	26
6-	Notes annexes sur les postes du compte de résultat	27
6-11)	Chiffre d'affaires	27
6-12)	Autres produits d'exploitation	27
6-13)	Achats consommés	27
6-14)	Charges externes	28
6-15)	Impôts et taxes	28
6-16)	Charges de personnel	28
6-17)	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28
6-18)	Produits financiers	29
6-19)	Charges financières	29
6-20)	Produits exceptionnels	29

6-21) Charges exceptionnelles	29
6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	30
7- Autres Informations	30
7-23) Effectifs	30
7-24) Engagements hors-bilan	31
7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes	31
7-26) Rémunération des dirigeants.....	31

1- États financiers

1.1-Bilan consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Capital souscrit non appelé						
Ecart d'acquisition	1					
Immobilisations incorporelles	2	1 944 617	(700 206)		1 244 411	1 108 290
Immobilisations corporelles	2	833 274	(374 303)		458 971	512 569
Immobilisations financières	3	65 184			65 184	45 306
Titres mis en équivalence	3					
Actif immobilisé		2 843 075	(1 074 509)		1 768 566	1 666 165
Stocks et en-cours	4	731 469		(16 731)	714 738	586 731
Clients et comptes rattachés	5	722 157		(8 218)	713 939	862 199
Impôts différés - actif		952 839			952 839	2 170 694
Autres créances et comptes de régularisation	5	502 379			502 379	635 905
Valeurs mobilières de placement	6					
Disponibilités	6	308 421			308 421	667 842
Actif circulant		3 217 265		(24 949)	3 192 316	4 923 371
Total Actif		6 060 340	(1 074 509)	(24 949)	4 960 881	6 589 536
Capital					7 344 514	5 772 973
Primes liées au capital					273 796	247 165
Ecart de réévaluation						
Réserves					(3 402 746)	(1 771 545)
Résultat net (Part du groupe)					(3 135 462)	(1 581 795)
Capitaux propres (part du groupe)	7				1 080 102	2 666 798
Intérêts minoritaires						77 803
Autres fonds propres	8				190 000	
Ecart d'acquisition passif	1					
Provisions et impôts différés	8				9 668	4 512
Provisions					199 668	4 512
Dettes financières	9				2 215 273	2 335 188
Fournisseurs et comptes rattachés	10				1 108 947	1 104 399
Autres dettes et comptes de régularisation	10				356 891	400 835
Dettes					3 681 111	3 840 423
Total Passif					4 960 881	6 589 536

1.2-Compte de résultat consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	11	4 169 483	3 804 733
Autres produits d'exploitation	12	732 557	722 876
Produits d'exploitation		4 902 040	4 527 609
Achats consommés	13	(3 257 340)	(3 215 339)
Charges externes	14	(1 412 491)	(1 750 490)
Impôts et taxes	15	(24 059)	(24 259)
Charges de personnel	16	(1 469 750)	(1 684 832)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(452 725)	(341 473)
Charges d'exploitation		(6 616 365)	(7 016 393)
Résultat d'exploitation		(1 714 325)	(2 488 784)
Produits financiers	18	4 436	1 891
Charges financières	19	(150 462)	(134 818)
Résultat financier		(146 026)	(132 927)
Opérations en commun			
Résultat courant des entreprises intégrées		(1 860 351)	(2 621 712)
Produits exceptionnels	20	21 273	21 707
Charges exceptionnelles	21	(3 663)	(26 597)
Résultat exceptionnel		17 610	(4 891)
Impôt sur les bénéfices		1 200	
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale			
Impôts différés		(1 375 887)	
Carry-back			
Impôts sur les résultats	22	(1 374 687)	955 987
Résultat net des entreprises intégrées		(3 217 428)	(1 670 616)
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			30 447
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(3 217 428)	(1 640 169)
Intérêts minoritaires		(81 967)	(58 374)
Résultat net (Part du groupe)		(3 135 462)	(1 581 795)
Résultat par action		-0,19	-0,15
Résultat dilué par action		-0,19	-0,15

1.3-Tableau de flux de trésorerie consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Résultat net total des entités consolidées		(3 217 428)	(1 640 169)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	17	436 281	288 919
Variation de l'impôt différé	5	1 375 887	(955 987)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur			
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs			
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE			
Marge brute d'autofinancement		(1 405 260)	(2 307 237)
Dividendes reçus des mises en équivalence			
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses) (1)		98 706	(168 755)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)		(1 306 554)	(2 475 992)
Acquisitions d'immobilisations	2, 3C	(504 596)	(710 127)
Cessions d'immobilisations	3C	5 850	
Incidence des variations de périmètre	7	(42 343)	
Variation nette des placements à court terme			
Opérations internes Haut de Bilan			
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		(541 089)	(710 127)
Émissions d'emprunts	9	448 103	613 805
Remboursements d'emprunts	9	(361 996)	(344 249)
Dividendes versés des filiales			
Dividendes reçus/versés de la société mère			
Augmentations / réductions de capital	7	1 437 241	2 767 715
Cessions (acq.) nettes d'actions propres			
Variation nette des concours bancaires			682
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)		1 523 348	3 037 953
Variation de change sur la trésorerie (IV)			
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		(324 295)	(148 166)
Trésorerie : ouverture		588 767	736 933
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		(1 682)	
Trésorerie : clôture		262 790	588 767

(1) La variation du BFR lié à l'activité provient de la diminution de l'ensemble stocks, clients et autres créances (- charges à répartir) et de la diminution de l'ensemble des fournisseurs et autres dettes. Soit en K€ :

Stocks	715	587	128
Clients	714	862	-148
Autres créances	285	601	-316
ACTIF CIRCULANT	1 714	2 050	-336
Fournisseurs	1 109	1 104	5
Autres dettes	159	401	-242
PASSIF A COURT TERME	1 268	1 505	-237
			99

1.4-Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2015	5 772 973	247 165	(1 771 545)			(1 581 795)	2 666 799	77 803
Affectation du résultat N-1			(1 581 795)			1 581 795		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 571 541	26 631	(2 334)				1 595 838	(566)
Résultat						(3 135 462)	(3 135 462)	(81 967)
Autres augmentations, diminutions			(4 730)				(4 730)	4 730
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre			(42 343)				(42 343)	
Autres								
Au 31 décembre 2016	7 344 514	273 796	(3 402 746)			(3 135 462)	1 080 102	

2- Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

2.1 Présentation du groupe et évolution

Neolife (société consolidante) a été constituée le 1^{er} août 2012 pour une première clôture au 31 décembre 2013. A l'origine, le groupe ne comptait qu'une seule entité, la SA Neolife ayant son siège social en France

Techlife (société consolidée) a été créée le 17 avril 2014, dont le capital était détenu à 51% par Neolife au 31 décembre 2014..

Par Assemblée générale du 22 décembre 2015, la société Techlife a augmenté son capital social pour le porter de 50 000 euros à 313 250 euros. La société Neolife a participé à cette augmentation de capital qui a eu un effet relatif portant ainsi sa participation au capital de Techlife à 80,47%.

La société Neoco (société consolidée) a été créée le 4 avril 2016, 100% de son capital est détenu par Neolife. Les brevets détenus par Neolife ont été transférés à cette nouvelle société.

Le groupe Neolife comprend trois sociétés au 31 décembre 2016 :

- Neolife au capital social de 7 344 513,59 euros.
- Techlife au capital social de 313 250 euros.
- Neoco au capital social de 3 284 000 euros.

2.2 Faits marquants de l'exercice

Opérations sur le capital, levée de bons de souscription d'actions par Neolife

- Suivant décision du conseil d'administration du 14 juin 2016, prises sur délégation de l'assemblée générale mixte du 11 mai 2016, il a été réalisé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par apport en numéraire d'un montant de 109.335,20 euros par émission de 168.208 actions ordinaires chacune, soit une augmentation du capital social en nominal de 65.937,54 euros et une prime d'émission de 43.397,66 euros, portant ainsi le capital social de 5.772.973,43 euros à 5.838.910,97 euros.
- Suivant décision du conseil d'administration du 23 juin 2016, prises sur délégation de l'assemblée générale mixte du 11 mai 2016, il a été réalisé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par apport en numéraire d'un montant de 13.000 euros par émission de 20.000 actions ordinaires chacune, soit une augmentation du capital social en nominal de 7.840 euros et une prime d'émission de 5.160 euros, portant ainsi le capital social de 5.838.910,97 euros à 5.846.750,97 euros.
- Suivant décision du conseil d'administration en date du 23 juin 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant de 78.755,20 euros par émission de 196.888 actions ordinaires chacune à la suite de l'exercice de BSA, soit une augmentation du capital social en nominal de 77.180,10 euros et une prime d'émission de 1.575,10 euros, portant ainsi le capital social de 5.846.750,97 à 5.923.931,07 euros.
- Suivant décision du conseil d'administration en date du 29 juin 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant de 151.161,60 euros par émission de 377.904 actions ordinaires chacune à la suite de l'exercice de BSA, soit une augmentation du capital social en nominal de 148.138,37 euros et une prime d'émission de 3.023,23 euros, portant ainsi le capital social de 5.923.931,07 à 6.072.069,44 euros.
- Suivant décision du conseil d'administration du 8 juillet 2016, prises sur délégation de l'assemblée générale mixte du 11 mai 2016, il a été réalisé une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par apport en numéraire d'un montant de 10.010 euros par émission de 15.400 actions ordinaires chacune, soit une augmentation du capital social en nominal de 6.036,80 euros et une prime d'émission de 3.973,20 euros, portant ainsi le capital social de 6.072.069,44 euros à 6.078.106,24 euros.

- Suivant décision du conseil d'administration en date du 8 juillet 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant de 240.000,00 euros par émission de 600.000 actions ordinaires chacune à la suite de l'exercice de BSA, soit une augmentation du capital social en nominal de 235.200,00 euros et une prime d'émission de 4.800,00 euros, portant ainsi le capital social de 6.078.106,24 à 6.313.306,24 euros.
- Suivant décision du conseil d'administration en date du 20 juillet 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant de 119.722,40 euros par émission de 299.306 actions ordinaires chacune à la suite de l'exercice de BSA, soit une augmentation du capital social en nominal de 117.327,95 euros et une prime d'émission de 2.394,45 euros, portant ainsi le capital social de 6.313.306,24 à 6.430.634,19 euros.
- Suivant décision du conseil d'administration en date du 28 juillet 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant de 19.094 euros par émission de 47.735 actions ordinaires chacune à la suite de l'exercice de BSA, soit une augmentation du capital social en nominal de 18.712,12 euros et une prime d'émission de 381,88 euros, portant ainsi le capital social de 6.430.634,19 à 6.449.346,31 euros.
- Suivant décision de l'assemblée générale mixte du 11 mai 2016, complétée par une décision du conseil d'administration du 15 septembre 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant total de 364.000 euros par émission de 560.000 actions ordinaires nouvelles, soit une augmentation du capital social en nominal de 219.520 euros et une prime d'émission de 144.480 euros, portant ainsi le capital social de 6.449.346,31 à 6.668.866,31 euros.
- Suivant décision de l'assemblée générale mixte du 11 mai 2016, complétée par deux décisions du Conseil d'administration en date du 20 septembre 2016 et du 23 septembre 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant total de 65.000 euros par émission de 100.000 actions ordinaires nouvelles, soit une augmentation du capital social en nominal de 39.200 euros et une prime d'émission de 25.800 euros, portant ainsi le capital social de 6.668.866,31 à 6.708.066,31 euros.
- Suivant décision du Conseil d'administration en date du 23 septembre 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant de 442.988,40 euros par émission de 1.107.471 actions ordinaires chacune à la suite de l'exercice de BSA, soit une augmentation du capital social en nominal de 434.128,63 euros et une prime d'émission de 8.859,77 euros, portant ainsi le capital social de 6.708.066,31 à 7.142.194,94 euros.
- Suivant décision du Conseil d'administration en date du 4 octobre 2016, il a été réalisé une augmentation de capital d'un montant de 49.999,30 euros par émission de 48.104 actions ordinaires nouvelles, soit une augmentation de capital social en nominal de 18.856,77 euros et une prime d'émission de 31.142,53 euros portant le capital social de 7.142.194,94 euros à 7.161.051,71 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 22 décembre 2016, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital en date du 14 novembre 2016 d'un montant nominal de 13.754,104 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,57 euro, de 35.087 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 19.999,59 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 24 novembre 2016 d'un montant nominal de 19.932,024 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,59 euro, de 50.847 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 29.999,73 euros, résultant de la conversion de 3 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 5 décembre 2016 d'un montant nominal de 19.932,024 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,59 euro, de 50.847 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 29.999,73 euros, résultant de la conversion de 3 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 19 décembre 2016 d'un montant nominal de 23.058,616 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,51 euro, de 58.823 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 29.999,73 euros, résultant de la conversion de 3 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ; et

- o augmentation de capital en date du 22 décembre 2016 d'un montant nominal de 40.344,64 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 102.920 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 102.920 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 41.168 euros.
- Suivant décision du directoire en date du 30 décembre 2016, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital en date du 27 décembre 2016 d'un montant nominal de 66.440,47 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,59 euro, de 169.491 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total (prime d'émission incluse) de 99.999,69 euros, résultant de la conversion de 10 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2016 est fixé à 7.344.513,59€ et il est divisé en 18.719.663 actions.

Mise en place d'un emprunt obligataire en août 2016 (OCABSA 2016) dans le cadre d'une émission programmée d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA) pour un montant maximum de 2 M€

Sur le fondement de la 15^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 11 mai 2016, le conseil d'administration du 4 août 2016 a décidé de l'émission au profit de BRACKNOR Fund Ltd d'un emprunt obligataire dont les modalités sont les suivantes :

Date de mise en place :	04/08/2016
Durée :	18 mois
Montant nominal de l'emprunt :	400 000 €
Nombre d'OCA :	40
Nominal d'une OCA :	10 000 €
Taux d'intérêt :	néant
Parité de conversion :	voir ci-dessous
Nombre d'actions max en cas de conversion totale	800 000*

* Soit sur la base du prix minimal autorisée par la 15^{ème} résolution de l'AGE du 11 mai 2016, soit 0,50€ correspondant à un cours de bourse de 0,59€.

Compte tenu des conversions réalisées au 31 décembre 2016 (21 OCA converties sur les 40 émises), le nombre maximal d'actions à émettre en cas de conversion totale serait de 380 000 (sur la base du prix minimal autorisée par la 15^{ème} résolution de l'AGE du 11 mai 2016, soit 0,50€ correspondant à un cours de bourse de 0,59€).

NEOLIFE® aura par ailleurs la possibilité d'émettre 160 OCABSA supplémentaires par tranche de 20 OCABSA, soit 200 000 €, (représentant un montant nominal total d'emprunt obligataire de 1.600.000 euros) au profit de l'Investisseur, sur le fondement de la 13^{ème} résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2016.

Principales caractéristiques des OCA

Les OCA seront émises au pair, soit 10.000 euros chacune, ne porteront pas intérêt et auront une maturité de 18 mois à compter de leur émission.

Les OCA pourront être converties en actions à la demande du porteur, à tout moment, selon la parité de conversion déterminée par la formule ci-après, étant précisé que les OCA non converties arrivées à échéance seront automatiquement converties en actions :

$$N = Vn / P$$

- « **N** » : correspondant au nombre d'actions ordinaires nouvelles NEOLIFE® à émettre sur conversion d'une OCA ;
- « **Vn** » : correspondant à la créance obligataire que l'OCA représente (valeur nominale d'une OCA) ;

- « P » : (modifié par avenant du 14 novembre 2016) correspondant à 85 % du plus bas prix quotidien pondéré par les volumes (VWAP) des 15 derniers jours de bourse de l'action NEOLIFE® (tel que publié par Bloomberg) précédant la date de la demande de conversion (et ne pouvant être inférieur au prix plancher fixé par l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2016, soit 0,50€), étant précisé que les jours de bourse pendant lesquels BRACKNOR Fund Ltd sera intervenu pour plus de 25% des volumes à l'achat ou à la vente seront exclus du calcul.

Principales caractéristiques des BSA

Le nombre de BSA à émettre à l'occasion de chaque émission d'OCA auxquelles ils seront attachés sera tel que, multiplié par le prix d'exercice des BSA (déterminé dans les conditions définies ci-après), le montant ainsi obtenu soit égal au montant nominal de la tranche.

Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront librement cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission pendant 5 ans (la « **Période d'Exercice des BSA** »). Chaque BSA donnera le droit à son porteur, pendant la Période d'Exercice des BSA, de souscrire une action nouvelle NEOLIFE® (sous réserve d'ajustements éventuels).

Le prix d'exercice des BSA détachés sera égal à 110% du plus bas cours de clôture des actions NEOLIFE® (tel que publié par Bloomberg) sur les quinze jours de bourse précédant la date d'envoi par la société d'une demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCABSA desquelles les BSA sont détachés.

Les BSA ne font pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur un marché financier.

Introduction de Neolife sur le marché Alternext Paris

Cotée sur le Marché Libre depuis décembre 2013, la société Neolife a souhaité l'admission de ses actions sur Alternext Paris afin d'accroître l'attractivité du titre et lui donner accès à de nouvelles sources de financement.

Les titres ont ainsi été admis sur le marché Alternext Paris en date du 29 septembre 2016 par cotation directe.

Création de la société Neoco

La société Neoco a été créée le 4 avril 2016. Neolife a apporté l'intégralité des brevets qu'elle possédait à Neoco. Les brevets ont été valorisés 3.284.000 euros dans le contrat d'apport du 10 mars 2016.

Changement de gouvernance

L'Assemblée Générale Mixte du 22 décembre 2016, dans sa 1^{ère} résolution, a décidé de modifier avec effet immédiat le mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a été constitué avec les nominations de Patrick Marché, Vincent Bazi, Michel Masson, Norbert Fontanel, Serge Mathieu (représentant permanent de la société Novali) et Jean-Claude Lévêque (représentant permanent de Phitrust Impact Investors).

Le Directoire est composé de Sébastien Marin-Laflèche, Bernard Voisin, Emmanuel Ginon, Patrick André et Florence Moulin. Le Conseil de Surveillance a également décidé à l'unanimité de nommer Madame Florence Moulin en qualité de Présidente du Directoire.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Obtention de nouveaux emprunts

Au cours du 1^{er} trimestre 2017, Neolife a obtenu les emprunts suivants :

- sur janvier 2017, emprunt auprès d'HSBC d'un montant maximum de 220 K€ pour une durée de 48 mois dont l'objet est le financement de matériels. Il est contre-garanti par BPI France Financement à hauteur de 60 %. Cet emprunt porte intérêts à taux fixe à hauteur de 1,60% l'an.
- sur février 2017, emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant nominal de 250 K€ pour une durée de 48 mois dont l'objet est le financement du BFR. Il est contre-garanti par BPI France Financement à hauteur de 60 %. Cet emprunt porte intérêts à taux fixe à hauteur de 1,40% l'an.
- Sur mars 2017, emprunt auprès de la BPI d'un montant nominal de 200 K€ pour une durée de 96 mois dont l'objet est le financement du programme d'innovation. Il bénéficie d'une période de différé d'amortissement de 36 mois et porte intérêt à hauteur de 4,47% l'an. Il est garantie par :
 - o Un dépôt de 10 K€ rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - o Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40%,
 - o Une garantie auprès du dispositif InnovFin du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%.

Suivi du contrat OCABSA 2016

A la date de l'arrêté des comptes, le nombre d'OCA en circulation s'élève à 11.

Le 16 janvier 2017 et le 20 février 2017, Bracknor Fund Ltd a demandé la conversion respectivement de 3 OC et de 5 OC supplémentaires.

2.4 Changements de méthodes

La réalisation des comptes consolidés au 31 décembre 2016 du groupe Neolife n'a donné lieu à aucun changement de méthode.

2.5 Incidence des effets de périmètre

Incidence de l'entrée dans le périmètre de consolidation de Neoco

La date d'entrée dans le périmètre de consolidation de Neoco coïncide avec la date de la création de l'entité, soit le 4 avril 2016.

Au 31 décembre 2016, le pourcentage de contrôle de Neolife sur Neoco s'élève à 100 %.

L'opération d'apport entre Neolife et Neoco a été retraitée pour neutraliser son impact dans les comptes consolidés.

L'impact de la variation de périmètre sur les capitaux propres s'élève à 42 343 €.

3- Méthodes et principes de consolidation

3.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 a une durée de 12 mois. L'exercice clos le 31 décembre 2015 avait une durée de 12 mois.

Les dates de clôture des exercices comptables des différentes sociétés du groupe sont les suivantes :

- Neolife : 31 décembre 2016
- Techlife : 31 décembre 2016
- Neoco : 31 décembre 2017. Neoco fait l'objet d'un arrêté intermédiaire au 31 décembre 2016 pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2016.

Les comptes consolidés 2016 ont été arrêtés par son Directoire et revus par son Conseil de Surveillance le 17 mars 2017.

3.2 Périmètre et méthodes de consolidation

a) Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation comprend trois sociétés.

Toutes sont intégrées globalement. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable de chaque ligne de participation de la société consolidée, les postes d'actif et de passif correspondants.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	Adresse	Siren
NEOLIFE	IG	100,00	100,00	306 RN 6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	753030790
TECHLIFE	IG	80,47	80,47	306 RN6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	801787284
NEOCO	IG	100,00		306 RN6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	819454257

b) Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe Neolife a été modifié au cours de l'exercice 2016 suite à la prise de participation dans la société Neoco.

3.3 Elimination des opérations internes au groupe

Les comptes et opérations réciproques entre les différentes sociétés du groupe ont été éliminés. Ces opérations concernent principalement les opérations d'achats et ventes de marchandises entre les sociétés, les prêts de la société mère à sa filiale consolidée ainsi que les opérations de sous-traitance de la filiale consolidée pour le compte de la société consolidante.

La marge interne sur stock n'a pas été éliminée, compte tenu de son caractère non significatif.

3.4 Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse.

Les frais de constitution, d'augmentation de Capital et d'introduction en Bourse des entités consolidées ont été inscrits à l'actif des comptes sociaux des entités concernées, au poste immobilisations incorporelles.

Selon la méthode préférentielle définie par le Règlement CRC 99-02, ces frais sont imputés sur la prime d'émission des titres concernés. Pour rappel, le groupe Neolife avait incorporé la prime d'émission de l'augmentation de capital du 29 avril 2014 au capital social.

3.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en retenant les principes de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes comptables.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société Neolife SA, société tête de Groupe, a été retenue par le Conseil de Surveillance.

Pour rappel, le financement du développement de la Société s'est effectué principalement par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital et par endettement bancaires et / ou obligataires.

Les prévisions de trésorerie établies pour l'exercice 2017 prennent en compte les éléments suivants :

- Une trésorerie nette positive de 263 K€ au 31 décembre 2016 ;
- Des autorisations de lignes de découverts à hauteur de 250 K€
- La réception prévue du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour un montant de 179 K€ ; et
- L'obtention de prêts bancaires dont auprès de la BPI pour un montant net de 440 K€

Le total des financements d'ores et déjà identifiés pour 2017, hors levées supplémentaires de fonds, s'élève donc à 869 K€.

En prenant en compte ces derniers éléments, Neolife ne pourra pas couvrir ses besoins jusqu'à la prochaine clôture comptable de l'exercice 2017.

La Société estime cependant ne pas être exposée à un risque de liquidité avant mai 2017.

Neolife estime également que le montant supplémentaire nécessaire à la poursuite de son exploitation jusqu'à fin décembre 2017 est de 1 697 K€ (ce montant prend en compte le remboursement des OCA « 2013 » prévu en décembre 2017 pour un montant de 348 K€ en ce y compris le montant de la prime de non conversion estimée à 48 K€).

Afin de couvrir ce besoin supplémentaire, les actionnaires actuels ont encore la possibilité d'exercer leurs Bons de Souscriptions en Actions pour un montant de 2 170 K€.

La Société travaille également sur un projet de levée de fonds sur le marché Alternext.

Enfin, la Société dispose également en cas de besoin, de la faculté de réduire son rythme de dépenses afférentes à son développement commercial.

Ces éléments conduisent le Conseil de Surveillance à considérer que l'hypothèse de continuité d'exploitation est la plus probable et permettent à la Société de couvrir ses besoins de trésorerie pour les douze mois à venir.

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leurs dépréciations et le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

▪ Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement :

Le groupe Neolife applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ;
- Sa capacité à utiliser cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en :

- L'activation des dépenses de personnel pour 246 K€.
- L'activation des prestations de recherche et développement fournies par d'autres entités pour 267 K€.

Les produits commercialisés et déjà vendus, notamment les gammes Outlife (bardage) et Sunlife (terrasse) sont issus du programme de recherche et développement du groupe.

- Brevets, marques, droits et valeurs similaires :

Ce poste est constitué des licences d'utilisation de logiciels ainsi que les frais de dépôt de brevet.

Les dépenses sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition.

- Autres immobilisations incorporelles :

Ce poste est constitué du site internet et du logo.

- Amortissement des immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de la durée probable d'utilisation par les entreprises :

- Frais de développement : 5 ans
- Concession brevet, licences : 1 à 3 ans
- Brevets et marques : 20 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 3 à 10 ans

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

➤ Installations générales :	3 à 10 ans
➤ Matériel et outillage :	2 à 8 ans
➤ Matériel de transport :	5 ans
➤ Matériel de bureau, informatique et mobilier :	2 à 5 ans
➤ Mobilier :	3 à 5 ans

▪ Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont soumis à des tests de dépréciation. Si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture, une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

c) Stocks

Les stocks sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks du groupe sont constitués de marchandises et de matières premières.

d) Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante.

e) Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission des emprunts du groupe sont considérés comme des charges à répartir dans les comptes sociaux des entités consolidées concernées. Ces frais sont étalés sur la durée de l'emprunt visé. Aucun retraitement n'est opéré dans les comptes consolidés du groupe Neolife.

f) Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le Règlement CRC 99-02 (§ 300). Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

g) Modalités de calcul du résultat par action

En application de l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables, le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Dans le cas de Neolife, le résultat de base par action faisant apparaître une perte par action, le résultat dilué par action doit être identique au résultat de base par action, conformément à l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables §3.

h) Impôts différés

Le groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

i) Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel ont été évalués pour chacune des sociétés consolidées. N'ayant pas été provisionnés dans les comptes sociaux et seulement mentionnés en engagements hors bilan, ces indemnités sont retraitées dans les comptes consolidés du groupe Neolife et entraîne une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Les engagements concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans, aucune augmentation annuelle des salaires n'a été prise en compte. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle, comprenant le taux d'inflation, s'élève à 2 %. La table de mortalité retenue est la table réglementaire TV 88/90 et le taux de charges sociales patronales retenu est de 50 % pour les cadres et de 40 % pour les employés.

Cette méthode est conforme à la méthode préférentielle énoncée par le Règlement CRC 99-02 sur les comptes consolidés.

j) Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

k) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires provient :

- De la vente d'éléments de construction (principalement des bardages pour le revêtement mural et des lames de terrasse pour les revêtements de sols) produits à partir d'un matériau innovant. Leur reconnaissance en revenu est générée par la livraison des produits ; et
- De la vente de prestations de services relatifs à la pose de ces éléments dont la reconnaissance en revenu est générée en fonction de l'avancement des prestations.

En outre, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la vente de compound (matériau de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profilés. Cette comptabilisation, reflétant la réalité juridique, est reconnue au moment de la livraison des produits.

l) Subvention d'investissement

Selon le bulletin n° 361, octobre 2001, de l'AMF, les subventions d'investissements peuvent être reclassées en compte de régularisation passif (produits constatés d'avance) et reprises au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles sont rattachées.

4- Notes annexes sur les postes du bilan

4-1) Ecart d'acquisition

Suite à l'augmentation de capital de la société Techlife il a été constaté un écart d'acquisition négatif de 30 447 euros repris intégralement sur l'exercice clos au 31 décembre 2015.

4-2) Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement						
Frais de développement	1 238 369	1 751 320	512 951			
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	96 474	100 821	4 347			
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	49 544	55 669	6 125			
Immobilisations incorporelles en cours	132 558	36 807				(95 751)
Avances et acomptes s/imm. incorp.						
Immobilisations incorporelles	1 516 946	1 944 617	523 423			(95 751)
Terrains						
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	616 738	683 440	66 702			
Autres immobilisations corporelles	146 208	149 834	3 626			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/imm. corp.						
Immobilisations corporelles	762 946	833 274	70 328			
Immobilisations corporelles et incorporelles	2 279 891	2 777 891	593 751			(95 751)
Dont immobilisations en crédit-bail :						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	31 598	50 700				

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement						
Amortissements des frais de développement	(329 927)	(611 145)	(281 218)			
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(45 896)	(50 114)	(4 218)			
Amortissements droit au bail						
Amortissements fonds commercial						
Amortissements des autres immos incorp.	(32 832)	(38 947)	(6 115)			
Immobilisations incorporelles	(408 655)	(700 206)	(291 551)			
Amort. sur agencements et aménagements de terrains						
Amortissements des constructions						
Amortissements des constructions sur sol d'autrui						
Amortissements install tech. matériel & outill.	(177 131)	(292 680)	(115 549)			
Amortissements des autres immobilisations corp.	(73 245)	(81 623)	(8 378)			
Immobilisations corporelles	(250 376)	(374 304)	(123 927)			
Immobilisations corporelles et incorporelles	(659 030)	(1 074 510)	(415 478)			
Dont immobilisations en crédit-bail :						
Amortissements des immobilisations incorporelles						
Amortissements des immobilisations corporelles	(10 574)	(20 714)				

Aucune provision pour dépréciation d'immobilisations n'a été constatée.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations incorporelles	Amortissements des immobilisations incorporelles	Dépréciations des immobilisations incorporelles	Valeur nette
Ouverture	1 516 946	(408 655)		1 108 290
Augmentation (Inv,Emp)	523 423			523 423
Dotation		(291 551)		(291 551)
Diminution (Cess, Remb.)				
Reprise				
Autres variations	(95 751)			(95 751)
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
Clôture	1 944 618	(700 206)		1 244 412

Libellé	Immobilisations corporelles	Amortissements des immobilisations corporelles	Dépréciations des immobilisations corporelles	Valeur nette
Ouverture	762 946	(250 376)		512 569
Augmentation (Inv,Emp)	70 328			70 328
Dotation		(123 927)		(123 927)
Diminution (Cess, Remb.)				
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
Clôture	833 274	(374 304)		458 970

4-3) Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts						
Dépôts et cautionnements versés	45 306	65 184	25 728	(5 850)		
Immobilisations financières	45 306	65 184	25 728	(5 850)		
Actifs financiers	45 306	65 184	25 728	(5 850)		

Aucune provision pour dépréciation d'immobilisations financières n'a été constatée.

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations financières	Dépréciations sur immobilisations financières	Valeur nette
Ouverture	45 306		45 306
Augmentation (Inv,Emp)	25 728		25 728
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)		(5 850)	(5 850)
Clôture	65 184		65 184

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dépôts et cautionnements versés	65 184			65 184
Créances - Actif immobilisé	65 184			65 184

4-4) Stocks et en-cours

La synthèse des stocks et en-cours est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)			2015 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	97 894		97 894	42 724		42 724
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises	633 575	(16 731)	616 844	549 007	(5 000)	544 007
Stocks et en-cours	731 469	(16 731)	714 738	591 731	(5 000)	586 731

4-5) Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

La synthèse des clients et comptes rattachés, des autres créances et des comptes de régularisation est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)			2015 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	4 238		4 238	43 965		43 965
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	10 357		10 357	7 677		7 677
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	707 562	(8 218)	699 344	814 065	(3 508)	810 557
Clients et comptes rattachés	722 157	(8 218)	713 939	865 707	(3 508)	862 199
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	160		160			
Créances fiscales hors IS- part < 1an	104 571		104 571	160 288		160 288
Impôts différés - actif	952 839		952 839	2 170 694		2 170 694
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	197 555		197 555	262 142		262 142
Autres créances - part < 1an	39 463		39 463	2 360		2 360
Charges à répartir	19 374		19 374	35 022		35 022
Primes sur obligations - part < 1 an	43 429		43 429	79 395		79 395
Charges constatées d'avance - part > 1an						
Charges constatées d'avance - part < 1 an	97 827		97 827	96 697		96 697
Autres créances et comptes de régularisation	1 455 218		1 455 218	2 806 598		2 806 598
Total	2 177 375	(8 218)	2 169 157	3 672 305	(3 508)	3 668 798

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Total	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes	4 238	4 238		
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	10 357			10 357
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	699 344	699 344		
Clients et comptes rattachés	713 939	703 582		10 357
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	160	160		
Créances fiscales hors IS- part < 1an	104 571	104 571		
Impôts différés - actif	952 839	102 373	390 924	459 542
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	197 554	197 554		
Autres créances - part < 1an	39 464	39 464		
Charges à répartir	19 374	15 648	3 726	
Primes sur obligations - part < 1 an	43 429	35 966	7 463	
Charges constatées d'avance - part > 1an	97 827	97 827		
Charges constatées d'avance - part < 1 an				
Créances - Actif circulant	1 455 218	593 563	402 113	459 542
Total Créances	2 169 157	1 297 145	402 113	469 899

4-6) Trésorerie nette

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	667 842	308 421
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Trésorerie active	667 842	308 421
Concours bancaires (trésorerie passive)	79 075	45 633
Trésorerie passive	79 075	45 633
Trésorerie à court terme	588 767	262 788
Concours bancaires (dettes)	1 682	
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie passive assimilée une dette	1 682	
Trésorerie à long terme	(1 682)	
Trésorerie nette	587 085	262 788

4-7) Variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2015	5 772 973	247 165	(1 771 545)			(1 581 795)	2 666 799	77 803
Affectation du résultat N-1			(1 581 795)			1 581 795		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 571 541	26 331	(2 334)				1 595 538	(566)
Résultat						(3 135 462)	(3 135 462)	(81 967)
Autres augmentations, diminutions			(4 730)				(4 730)	4 730
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre			(42 343)				(42 343)	
Autres								
Au 31 décembre 2016	7 344 514	273 496	(3 402 747)			(3 135 462)	1 080 102	

4-8) Provisions

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites - part > 1 an	4 512	9 668	5 156				
Impôts différés - passif							
Provisions et impôts différés	4 512	9 668	5 156				

La synthèse des postes autres fonds propres, écarts d'acquisition passif et provisions est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Autres fonds propres	Ecart d'acquisition passif	Provisions et impôts différés
Ouverture			4 512
Dotation	190 000		5 156
Reprise			
Clôture	190 000		9 668

Les autres fonds propres représentent le solde des OCABSA 2016 (Cf. §2.2).

4-9) Dettes financières

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - part > 1 an	1 043 018	1 043 018					
Emprunts obligataires - part < 1 an							
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 199 251	1 106 357	269 102	(361 996)			
Intérêts courus sur emprunts	12 162	20 265	8 103				
Concours bancaires (trésorerie passive)	79 075	45 633					(33 442)
Concours bancaires (dettes)	1 682						(1 682)
Dettes financières	2 335 188	2 215 273	277 205	(361 996)			(35 124)

Dont immobilisations en crédit-bail :

Dettes financières	16 361	27 497
--------------------	--------	--------

Les caractéristiques des emprunts sont récapitulées ci-dessous :

Emprunts existants au 31 décembre 2016

Prêteur et objet	Montant nominal en €	Taux (hors assu. et garantie)	Date	Durée (et différé d'amortissement)	Garanties	Solde à rembourser au 31/12/16	Part < 1 an	De 1 à 5 ans	Part > 5 ans
HSBC - Filiales	181 870	2,43%	mars-13	60 mois	Nantissement de matériel + garantie BPI	51 611	38 526	13 085	-
HSBC - BFR	300 000	2,34%	sept-13	48 mois	Caution solidaire de 4 associés 30% + garantie BPI 70%	64 834	64 834	-	-
CE - BFR	500 000	3,50%	févr-14	36 mois	Caution solidaire des associés 30% + garantie BPI 70%	43 692	43 692	-	-
HSBC - Filiales	21 000	2,35%	oct-14	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	12 548	4 206	8 342	-
HSBC - Filiales	39 200	2,35%	oct-14	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	23 424	7 851	15 573	-
HSBC - Filiales	26 050	2,35%	janv-15	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	16 126	5 250	10 876	-
CE - Bureau	25 000	2,20%	déc-14	36	RAS	8 517	8 517	-	-
CE - Filiales	100 000	2,50%	févr-15	48	Garantie BPI 50%	61 607	25 042	36 565	-
BPI - Innovation	500 000	4,52%	mai-15	60 mois (21 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Patrick MARCHE - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%	500 000	75 000	400 000	25 000
BPI - Innovation	250 000	4,68%	févr-16		- Garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt Amortage Investissement à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%	250 000	-	137 500	112 500
BPI / OSEO	100 000	0,00%	févr-13	31/03/2018	Réalisation des investissements R&D	46 500	38 250	8 250	-
					Dettes financières de crédit bail	27 498	15 648	11 850	-
Total endettement brut au 31 décembre 2016						1 106 357	326 816	642 041	137 500

Le détail des emprunts obligataires est présenté ci-dessous :

Emprunts obligataires convertibles	Nombre d'obligations	Valeur nominale d'une OC	Montant nominal de l'émission	Taux d'intérêt annuel / PNC	Périodicité de règlement des intérêts	Montant à rembourser	Nombre d'actions en cas de conversion totale	Date d'échéance maximum
OC 18/12/2013	64 516	4,65 €	299 999 €	6% / 4%	Trimestrielle	299 999 €	599 998	18/12/2017
OCABSA 29/04/2014	399 436	1,50 €	599 154 €	6% / 4%	Trimestrielle	599 154 €	1 198 308	30/04/2018
Prime de non conversion OC 2013						48 000 €		
Prime de non conversion OCABSA 2014						95 865 €		
Total			899 153 €			1 043 018 €	1 798 306	

BEOCABSA Bracknor	19	10 000,00 €	190 000 €	N/A	N/A	0 €	380 000	28/02/2018
-------------------	----	-------------	-----------	-----	-----	-----	---------	------------

A noter que le solde de l'emprunt « BEOCABSA BRACKNOR » a été porté en quasi fonds propres à la clôture (Cf. §4.8).

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	1 043 018		1 043 018	
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 106 357	326 816	642 041	137 500
Intérêts courus sur emprunts	20 265	20 265		
Concours bancaires (trésorerie passive)	45 633	45 633		
Dettes financières	2 215 273	392 714	1 685 059	137 500
Dont immobilisations en crédit-bail :				
Dettes financières	27 497			

4-10) Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs - part > 1 an		
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 092 419	1 108 947
Avances, acomptes reçus sur commandes	11 980	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 104 399	1 108 947
Dettes sociales - part < 1 an	270 775	234 497
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	53 608	70 172
Autres dettes - part < 1an	15 452	17 222
Produits constatés d'avance - part < 1 an	61 000	35 000
Autres dettes et comptes de régularisation	400 835	356 891
Total	1 505 234	1 465 838

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 108 947	1 108 947		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 108 947	1 108 947		
Dettes sociales - part < 1 an	234 497	234 497		
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	70 172	70 172		
Autres dettes - part < 1 an	17 222	17 222		
Produits constatés d'avance - part < 1 an	35 000	20 000	15 000	
Autres dettes et comptes de régularisation	356 891	341 891	15 000	
Total	1 465 838			

5- Notes annexes sur les impôts différés

Présenté en euro

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	2 170 694	952 837	(1 217 856)				(158 033)
Impôts différés - passif							
Valeur nette d'impôt différé	2 170 694	952 837	(1 217 856)				(158 033)
Dont :							
Fiscalité différée (décalages temporaires)	2 022 295		(2 022 295)				
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (écritures manuelles)	17 914	725 821	707 907				(158 033)
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	1 504	3 223	1 719				
Impôts différés (Elim. des frais d'établissement)	128 980	223 793	94 813				
Valeur nette par catégorie	2 170 694	952 837	(1 217 856)				(158 033)

Les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable. Ils sont essentiellement constitués des retraitements de consolidation sur la plus-value générée en interne de l'opération d'apport de brevets, des frais de constitution, d'augmentation de capital et d'introduction en Bourse.

Les résultats ayant été déficitaires au cours des deux derniers exercices, la société a décidé de ne pas maintenir à la clôture 2016 ses Impôts Différés Actif liés aux reports déficitaires des exercices antérieurs et a ainsi comptabilisé une charge d'impôt de (2 022) K€.

Les reports déficitaires non reconnus en impôt différé à l'actif du bilan s'élèvent à 5 585 K€ au 31 décembre 2016.

La charge d'impôt nette s'élève à (1 375) K€ et comprend, outre la reprise des IDA liés aux reports déficitaires des exercices précédents, un produit d'impôt d'un montant de 716 K€ relatifs à l'annulation en consolidation d'une plus-value interne d'apport des brevets.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et peuvent être réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

6- Notes annexes sur les postes du compte de résultat

6-11) Chiffre d'affaires

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Ventes de marchandises	3 029 588	2 625 721
Production vendue de biens	700	
Production vendue de services	1 064 360	1 109 231
Produits des activités annexes	74 835	69 278
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés		503
Chiffre d'affaires	4 169 483	3 804 733

6-12) Autres produits d'exploitation

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Production immobilisée activée	512 951	442 284
Subventions d'exploitation	179 123	244 416
Rep./Dépr. sur actif circulant		3 504
Transferts de charges d'exploitation	40 363	32 401
Autres produits	120	272
Autres produits d'exploitation	732 557	722 877

Selon le principe de prédominance de la substance sur l'apparence propre énoncé par le Règlement CRC 99-02, le groupe Neolife a décidé d'opter pour la présentation du crédit d'impôt recherche dans ses comptes consolidés au poste de subvention d'exploitation.

6-13) Achats consommés

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Achats de marchandises	(2 865 969)	(2 654 236)
Achats d'études et prestations de services	(335 775)	(389 770)
Achats non stockés de matières et fournitures	(41 797)	(55 249)
Variation stocks de marchandises	84 568	50 812
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(153 537)	(201 521)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	55 170	34 624
Achats consommés	(3 257 340)	(3 215 339)

6-14) Charges externes

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Locations immobilières et charges locatives	(54 771)	(69 122)
Locations mobilières et charges locatives	(104 170)	(101 717)
Autres services extérieurs	(51 728)	(36 254)
Primes d'assurances	(84 303)	(91 119)
Autres services extérieurs	(166 505)	(193 806)
Personnel détaché et intérimaire	(43 277)	(216 349)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(438 589)	(377 745)
Publicité, publications, relations publiques	(44 722)	(64 887)
Transport	(152 074)	(134 530)
Déplacements, missions et réceptions	(201 928)	(210 548)
Frais postaux et frais de télécommunications	(27 771)	(29 539)
Frais bancaires	(9 856)	(23 206)
Autres charges externes	(7 615)	(199 283)
Autres charges	(25 182)	(2 385)
Charges externes	(1 412 491)	(1 750 490)

6-15) Impôts et taxes

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Impôts et taxes sur rémunérations	(24 059)	(14 285)
Autres impôts et taxes		(9 974)
Impôts et taxes	(24 059)	(24 259)

6-16) Charges de personnel

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Rémunérations du personnel	(1 068 172)	(1 206 250)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(401 578)	(470 392)
Autres charges de personnel		(8 190)
Charges de personnel	(1 469 750)	(1 684 832)

6-17) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. Corp & Incorporelles	(415 479)	(316 586)
Dot./Amt. charges à répartir	(15 648)	(15 648)
Dot/Prov. engagements de retraite	(5 156)	(2 780)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(16 442)	(6 460)
Dotations d'exploitation	(452 725)	(341 473)

6-18) Produits financiers

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Gains de change sur opérations financières		7
Autres produits financiers	4 436	1 884
Produits financiers	4 436	1 891

6-19) Charges financières

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Charges d'intérêts	(106 667)	(96 051)
Pertes de change sur opérations financières	(112)	(8)
Autres charges financières	(7 717)	(2 760)
Dot./Amt primes de remb. des obligations	(35 966)	(35 999)
Charges financières	(150 462)	(134 818)

6-20) Produits exceptionnels

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 273	607
Produits excep. s/ exercices antérieurs		1 100
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	20 000	20 000
Produits exceptionnels	21 273	21 707

6-21) Charges exceptionnelles

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(3 002)	(26 597)
Charges excep. sur exercices antérieurs		
VNC des immo. incorp. cédées	(661)	
VNC des immo. corp. cédées		
Charges exceptionnelles	(3 663)	(26 597)

6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Présenté en euros

Libellé	2016 (12 mois)	2015 (12 mois)
Impôt sur les bénéfices	1 200	
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	(1 375 887)	995 897
Carry-back		
Impôts sur les résultats	(1 374 687)	995 897

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Présenté en euros

Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	(1 842 741)
Taux d'impôt de l'entité consolidante	33,33%
Impôt théorique	614 247

Effets des différences de base	13 813
Effets des différences de taux	(142 089)
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	0
Effets des déficits non activés	(87 259)
Ecritures manuelles sur Impôt	(1 774 598)

PRODUIT D'IMPOT THEORIQUE	(1 375 887)
---------------------------	-------------

PRODUIT D'IMPOT REEL	(1 375 887)
----------------------	-------------

Taux effectif d'impôt	-74,67%
-----------------------	---------

7- Autres Informations

7-23) Effectifs

Libellé	2016	2015
Effectif moyen interne	17	19
Cadres	8	9
Agents de maîtrise et techniciens	2	2
Employés	4	5
Ouvriers	3	3
Effectif moyen total	17	19

7-24) Engagements hors-bilan

- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 181 870 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 60 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 300 000 euros est garanti par :
 - Le cautionnement solidaire de quatre associés à hauteur de 30 %,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 70 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant nominal de 500 000 euros est garanti par :
 - Le cautionnement solidaire des associés à hauteur de 30 %,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 70 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 39 200 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 21 000 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 26 050 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 500 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 25 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%,
 - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE,
- L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant nominal de 100 000 euros est garanti par :
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50%.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%.

7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes

- | | |
|---|--------------|
| - Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : | 24 100 euros |
| - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service : | 8 400 euros |

7-26) Rémunération des dirigeants

La rémunération des membres du directoire est indiquée ci-dessous

Tableau 1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque membre du directoire		
Noms	Exercice 2016	Exercice 2015
Mme Florence MOULIN, Président du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau N°2)	113 331 €	113 000 €
Valorisation des rémunérations variables pluri-annuelles attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	- €	- €
Valorisation des actions attribuées gratuitement (détaillées au tableau 6)	- €	- €
TOTAL	113 331 €	113 000 €
M Bernard VOISIN - Directeur Technique		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau N°2)	116 379 €	119 087 €
Valorisation des rémunérations variables pluri-annuelles attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0 €	0 €
Valorisation des actions attribuées gratuitement (détaillées au tableau 6)	- €	- €
TOTAL	116 379 €	119 087 €
M Sébastien MARIN-LAFLECHE - Directeur Financier		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau N°2)	95 645 €	95 240 €
Valorisation des rémunérations variables pluri-annuelles attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0 €	0 €
Valorisation des actions attribuées gratuitement (détaillées au tableau 6)	- €	- €
TOTAL	95 645 €	95 240 €
M. Patrick André - Directeur Industriel		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau N°2)	74 917 €	40 857 €
Valorisation des rémunérations variables pluri-annuelles attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0 €	0 €
Valorisation des actions attribuées gratuitement (détaillées au tableau 6)	- €	- €
TOTAL	74 917 €	40 857 €
M Emmanuel Ginon - Président de Techlife		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau N°2)	23 750 €	0 €
Valorisation des rémunérations variables pluri-annuelles attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0 €	0 €
Valorisation des actions attribuées gratuitement (détaillées au tableau 6)	- €	- €
TOTAL	23 750 €	0 €
TOTAL	424 022 €	368 184 €

Tableau 2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque membre du directoire				
Noms	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus au titre de 2016	Montants versés en 2016	Montants dus au titre de 2015	Montants versés en 2015
Mme Florence MOULIN, Président du directoire				
Rémunération fixe	113 031 €	113 031 €	112 800 €	112 800 €
Rémunération variable annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable pluri-annuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	- €	- €	- €	- €
Avantages en nature	300 €	300 €	200 €	200 €
TOTAL	113 331 €	113 331 €	113 000 €	113 000 €
M Bernard VOISIN - Directeur Technique				
Rémunération fixe	113 292 €	113 292 €	112 800 €	112 800 €
Rémunération variable annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable pluri-annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération exceptionnelle	- €	- €	3 300 €	3 300 €
Jetons de présence	- €	- €	- €	- €
Avantages en nature	3 087 €	3 087 €	2 987 €	2 987 €
TOTAL	116 379 €	116 379 €	119 087 €	119 087 €
M Sébastien MARIN-LAFLECHE - Directeur Financier				
Rémunération fixe	95 345 €	95 345 €	95 040 €	95 040 €
Rémunération variable annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable pluri-annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération exceptionnelle	- €	- €	- €	- €
Jetons de présence	- €	- €	- €	- €
Avantages en nature	300 €	300 €	200 €	200 €
TOTAL	95 645 €	95 645 €	95 240 €	95 240 €
M. Patrick André - Directeur Industriel				
Rémunération fixe	72 130 €	72 130 €	39 231 €	39 231 €
Rémunération variable annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable pluri-annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération exceptionnelle	- €	- €	- €	- €
Jetons de présence	- €	- €	- €	- €
Avantages en nature	2 787 €	2 787 €	1 626 €	1 626 €
TOTAL	74 917 €	74 917 €	40 857 €	40 857 €
M Emmanuel Ginon - Président de Techlife				
Rémunération fixe	23 750 €	23 750 €	- €	- €
Rémunération variable annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable pluri-annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération exceptionnelle	- €	- €	- €	- €
Jetons de présence	- €	- €	- €	- €
Avantages en nature	- €	- €	- €	- €
TOTAL	23 750 €	23 750 €	- €	- €
TOTAL DIRIGEANTS	424 022 €	424 022 €	368 184 €	368 184 €